Annonce

Chers usagers du portail lexical du CNRTL,

Après vingt ans de bons et loyaux services, la version actuelle du portail sera prochainement remplacée par une nouvelle version au **1er septembre 2026**. Celle-ci apporte une refonte complète de l'interface adaptée à tous les supports (ordinateurs, tablettes, smartphones) et inclut également de nouvelles ressources.

Vous pouvez tester la nouvelle version ici : Portail lexical

En vous remerciant,

L'équipe du CNRTL

CHÔMER, verbe.

A.– *Emploi trans.* Suspendre son travail pendant les jours fériés pour célébrer une fête civile ou religieuse. *Chômer entre deux jours fériés; on chôme le 1er mai* :

1. ... les habitants de certain hameau, pour se retrouver dans le calendrier, n'avaient pas d'autre moyen que d'observer un vieillard des leurs, le seul qui eût la notion des temps; et quand ils voyaient que ce vieillard avait changé ses chausses, ils se disaient : « Tiens, maître Gosselin a mis ses chausses rouges : *c'est aujourd'hui un jour à* **chômer**. » Faral, *La Vie quotidienne au temps de St Louis,*1942, p. 119.

− *Rare*

1. *En emploi trans. Chômer le dimanche; chômer un sabbat. Quelque pieuse famille chômoit une bonne fête chrétienne* (Chateaubriand, *Génie du christianisme,*t. 2, 1803, p. 315).

♦ *Chômer un saint* (*cf.* Courier, *Pamphlets pol.,* Lettres au rédacteur du « Censeur », 1819-20, p. 36).Au fig. *C'est un saint que l'on chôme plus.* C'est une personne, ou une chose qui a perdu de son crédit, de son importance (*cf.* Murger, *Scènes de la vie de bohème,* 1851, p. 4).

2. *En emploi pronom. Noël, belle et joyeuse fête qui se chôme* (M. De Guérin, *Correspondance,*1833, p. 78).

B.– *Emploi gén. intrans.* [En parlant d'une pers., d'une usine, d'un secteur quelconque de l'activité] Cesser le travail par manque d'ouvrage. *Ouvriers, ateliers, usines qui chôment. Chômer deux jours sur trois* (Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?,*1840, p. 273).*Théâtre qui chôme* (Flaubert, *La 1re Éducation sentimentale,*1845, p. 98):

2. La compagnie, atteinte par la crise, était bien forcée de réduire ses frais, si elle ne voulait pas succomber; et naturellement, ce seraient les ouvriers qui devraient se serrer le ventre, elle rognerait leurs salaires, en inventant un prétexte quelconque. Depuis deux mois, la houille restait sur le *carreau* de ses fosses, presque toutes *les usines* **chômaient**. Zola, *Germinal,*1885, p. 1284.

3. Le temps était encore beau et clair. L'année, d'ailleurs avait été sèche, par malheur pour Grange. Faute d'eau, les *papetiers* **avaient chômé** *plusieurs semaines.* Pourrat, *Gaspard des Montagnes,*Le Pavillon des amourettes, 1930, p. 128.

− Plus *rarement.* S'arrêter volontairement de travailler, se mettre en grève. *Nous avions décidé de chômer le jour de l'exécution de Ravachol* (Romains, *Les Hommes de bonne volonté,*Le 6 octobre, 1932, p. 286).

− *Spéc. Terres qui chôment.* Période de répit située généralement entre la dernière récolte et les semailles et durant laquelle les terres se reposent. *Les bras se reposèrent un peu et les champs chômèrent* (Fromentin, *Dominique,*1863, p. 18).

− *Au fig.* [En parlant de l'argent, de la pol., des sentiments, etc.] Être moins rentable, moins actif. *Argent, esprit, amour qui chôme. Capitaux qui chômeraient* (Say, *Traité d'écon. pol.,*1832, p. 88).

− *Sous forme de litote. Ne pas chômer.* Travailler beaucoup. *Le travail ne chômait pas. Les bras ne chômaient pas* (Verne, *L'Île mystérieuse,*1874, p. 543).

♦ Plus *rarement.* [En parlant d'un objet qui sert beaucoup] *La balançoire ne chômait pas* (About, *Le Nez d'un notaire,*1862, p. 133).

C.– *Vx, emploi trans. indir.* Manquer de quelque chose. *Chômer de nourriture, de livres* :

4. « Beaux fils, soyez les bienvenus cette vesprée de la Toussaint. Mais jeûner il vous faudra; nul qui vit ne mange céans; quant au logis, point n'en **chômerez** si vous savez dormir aux étoiles. » Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe,*t. 1, 1848, p. 114.

Prononc. et Orth. : [ʃome], *(je) chôme* [ʃo:m]. La graph. *-ô-* remplace l'anc. graph. *-au-* et c'est grâce l'accent circonflexe que le timbre fermé de [o] a pu se conserver (*cf.* Buben 1935, § 42). Noter que Fér. 1768 écrit *chommable, chommer*; que Fér. *Crit.* t. 1 1787 écrit *chomable, chomer* sans redoublement de *m* mais sans accent circonflexe qu'il juge acceptable à la rigueur devant [ə] muet dans *chôme* mais non dans les dérivés où l'*o* ne porte pas l'accent tonique. Pour Fér. l'accent circonflexe est indication de durée longue alors qu'il est également une garantie pour la voyelle de conserver le timbre fermé. On rencontre la graphie *chommer* ds *Ac.* 1694-1740 mais plus à partir de 1762. **Étymol. et Hist. 1.** *Ca* 1150 *se chomer* « rester immobile » (*Thébes,* éd. G. Raynaud de Lage, 5139); dernier quart xiie s. *ne pas chomer* (de + inf) « ne pas arrêter, ne pas cesser (de) » (E. de Fougères, *Manières,* 556 ds T.-L.); **2. a)** xiiie s. « ne pas travailler » (*Dit des outils de l'hôtel,* 128, éd. G. Raynaud ds *Romain,* t. 28, p. 55); **b)** 1333 « ne pas travailler, par manque de travail ou pour des raisons techniques » (*Actes Normands,* éd. L. Delisle, 63 ds *IGLF* : le dit moulin cessa et **chomma**, pour cause de faire les reparacions d'icelui); **c)** mil. xvie s. trans. (Ronsard, *L'Hydre,* p. 917 ds Hug. : et **choumeray** vos festes). Du b. lat; *caumare* « se reposer pendant la chaleur » attesté au vie s. dans une traduction d'Oribase (d'apr. J. Svennung ds Uppsala Universitets Arsskrift, 1933, t. 3, p. 71) et dér. du lat. chrét. *cauma* « grande chaleur » empr. au gr. κ α υ ̃μ α (v. *calme,* subst.). **Fréq. abs. littér. :** 139.

DÉR.

Chômable, adj.Qu'on doit chômer. *Fête chômable* (*cf. Ac.* 1835-1932). **−** [ʃomabl̥]. Ds *Ac.* 1718 et 1740 *s.v. chommable*; ds. *Ac.* 1762-1932 sous la forme moderne (*cf. chômer*). **−** 1re attest. xvie s. *feste chommable* (Éloy d'Amerval, *Deablerie,* fo 15e ds Gdf. *Compl.*); de *chômer* (trans.), suff. *-able**.

BBG. − Gottsch. Redens. 1930, p. 363.